

JUIN 2016

La sécurité est l'affaire de tous

Page 11

Lutter contre la canicule, c'est possible !

Page 8

Juin, quand un air d'été s'installe...

Page 22



www.ville-caluire.fr



ENSEMBLE, PLUS EFFICACES !

En cette période troublée, où notre pays fait face à des attaques inqualifiables, l'équipe municipale et moi-même œuvrons au quotidien aux côtés des forces de l'ordre et des services de la Mairie pour que chacun bénéficie d'un droit essentiel dans notre démocratie : la sécurité et la tranquillité.

Le dossier de ce mois, consacré à la sécurité, est conçu comme un guide. Il détaille les missions de chacun et recense les bons réflexes, informations et contacts utiles pour que chaque Caluirard se sente concerné et contribue, à sa mesure, à ce que notre belle cité demeure un lieu où il fait bon vivre.

En ce mois de juin, le retour des beaux jours permet l'organisation de nombreux événements : les trophées du sport, les trophées au monde économique, « musique en fête », le « ciné plein air », « Caluire arts et métiers »... Retrouvez toutes les dates dans ce numéro de *Rythmes*.

Enfin, je vous donne rendez-vous samedi 11 juin à l'occasion du traditionnel « rendez-vous du marché » et me réjouis de vous y retrouver pour ce moment d'échanges et de convivialité.

Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe Cochet — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — J. Galland — H. Heurteau — D. Bahloul — S. Prada

PHOTOGRAPHIES Service communication — Shutterstock — Fotolia — Freepik

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Sphère Publique

IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



10-31-2331 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, / pefc-france.org



04 RETOUR EN IMAGES

06 CENTRES DE LOISIRS
L'été approche !

08 GUIDE PRATIQUE
Lutter contre la canicule,
c'est possible !

11 DOSSIER
La sécurité est l'affaire
de tous

20 ACTUS
La charte des mariages

22 ENVIRONNEMENT
Juin, quand un air d'été
s'installe...

24 ACTUS
Trophées des services
à la personne :
10 professionnels
récompensés !

26 PORTRAIT
Au revoir Monsieur le Moniteur

28 INTERVIEW
Des solutions pour mieux gérer
stress et émotions

32 TRIBUNES

34 BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

35 AGENDA



LES 25 ET 26 JUIN DERNIERS, LA VILLE DE CALUIRE ET CUIRE A ORGANISÉ LA PREMIÈRE ÉDITION DES « **Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin** ». DEUX JOURS DE CONFÉRENCES, DE DÉBATS ET DE TABLES RONDES AUTOUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE. ILS ONT ÉTÉ L'OCCASION D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION RICHES ET INTÉRESSANTS, SUR LESQUELS RYTHMES REVIENDRA LARGEMENT DANS SON PROCHAIN NUMÉRO.



Retour en images



8
MAI
**COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945.**



24
AVRIL
**JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
DES VICTIMES ET DES HÉROS
DE LA DÉPORTATION.**



18
MAI
AMIRA, MEDHI ET JOSEPH, accompagnés de leur éducateur technique, **HACÈNE GRICHE**, lors du traditionnel pot qui consacre la fin des Chantiers jeunes organisés par l'AJD (Association jeudi dimanche) et Grand Lyon habitat. Ils ont repeint le hall et la montée d'escaliers d'une résidence du quartier Saint Clair.



17
MAI
AUDREY BONNET, accompagnatrice au sein du **SAD (SERVICE D'AIDE À DOMICILE)**, est prête à s'installer au volant du nouveau véhicule destiné aux accompagnements des personnes âgées et/ou handicapées. Ce dernier a été financé avec l'aide de la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et santé au travail) et du Groupe APICIL.

18

MAI

Le désormais célèbre **MARCHÉ AUX FLEURS**, organisé aux abords de l'Hôtel de Ville par l'**ASSOCIATION CALUIRE ET CUIRE EN FLEURS**, a de nouveau rencontré un très vif succès auprès des amateurs de jardinage venus de tous les coins de la Métropole pour en profiter à l'arrivée des beaux jours.



29

AVRIL

Le groupe musical **L.E.J.**, c'est **LUCIE, ÉLISA ET JULIETTE**, un trio féminin atypique. Elles se sont produites en concert le 29 avril dernier sur la scène du Radiant-Bellevue. Le succès impressionnant rencontré par ces jeunes filles, depuis la diffusion de leur vidéo postée le 1^{er} août 2015 sur le web, ne cesse de croître et cette soirée en fut le fidèle reflet !



21

MAI

L'**ASSOCIATION VAGABONDAGES** a présenté un spectacle théâtral particulièrement audacieux et original, baptisé « **LES HABITANTS** ». Les couloirs, les escaliers, les nombreuses pièces et chaque espace de la Maison Ferber ont été investis par les 25 comédiens amateurs de la troupe qui ont déclamé, devant un public nomade et conquis, des textes tirés d'œuvres classiques et contemporaines.

L'été approche !

Dans quelques semaines, les vacances d'été vont débiter... Si ce n'est pas encore fait, découvrez vite les activités proposées par les centres de loisirs municipaux à vos enfants et à vos adolescents et pensez à les inscrire !

CALUIRE JUNIORS (3-11 ANS)

Cet été encore, un programme riche en émotions permettra aux enfants âgés de 3 à 11 ans de passer de bonnes vacances, entourés de camarades du même âge, autour de différents thèmes. Voici un avant-goût du programme :

- Du 6 au 8 juillet, c'est une « semaine nature » qui sera proposée aux enfants avec des découvertes et des surprises sur le thème de la nature et de l'environnement.
- Du 11 au 13 juillet, Caluire Juniors prépare la **Fête nationale** et verra la vie en bleu, blanc, rouge pendant trois jours. Un bal populaire viendra clôturer la semaine.
- Du 18 au 22 juillet, en route pour une « semaine aventure » ! De grands jeux où petits et grands s'associent et coopèrent dans un esprit d'équipe (ce ne sont pas toujours les plus forts qui gagnent !).
- Enfin, du 25 au 29 juillet, Caluire Juniors se mettra à l'heure des **jeux Olympiques** !

.....
Plus d'informations
04 72 07 48 80

ATTENTION, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

À partir du 6 juin et jusqu'au 24 juin, vous pouvez inscrire vos enfants via le **Service Simplicité** à l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h :
simplicite@ville-caluire.fr – 04 78 98 88 00
ou sur le portail citoyen de la Ville de Caluire et Cuire :
www.ville-caluire.fr

À NOTER

Le centre de loisirs Caluire Juniors prendra ses quartiers d'été dans les locaux du groupe scolaire André Marie Ampère, 124 rue Pierre Brunier.

Les enfants âgés de 3 à 11 ans seront accueillis du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Dates d'ouverture du centre de loisirs : **du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet** (attention, le centre sera fermé le vendredi 15 juillet).



CALUIRE JEUNES (10-17 ANS)

Pour les plus grands, le centre de loisirs Caluire Jeunes propose, comme chaque été, un programme d'activités variées, à la carte, afin que chacun puisse profiter de ses vacances selon ses envies. À l'extérieur ou sur le centre, en demi-journée ou en journée complète, au cours de stages ou séjours, les jeunes pourront s'initier à diverses activités, découvrir de nouveaux lieux et profiter des joies de l'été.

Infos pratiques

Caluire Jeunes – 11, rue de l'Oratoire – 04 72 27 05 13 – caluirejeunes@ville-caluire.fr

Le programme complet des activités de Caluire Jeunes est téléchargeable sur le site de la Ville : www.ville-caluire.fr et disponible en version papier à l'accueil de la Mairie.

FOCUS SUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ

100 % mer pour les 12-17 ans

Sur la côte méditerranéenne, au Pradet (Var), Caluire Jeunes te propose une semaine les pieds dans l'eau : logé au Mas de l'Artaude, en front de mer avec son accès direct à la plage et sa piscine. Entre paddle, snorkeling et virées à Porquerolles, tu profiteras de la mer à 100 % !

- Du dimanche 10 au samedi 16 juillet
- Du dimanche 17 au samedi 23 juillet
- 510 euros (585 euros pour les non-Caluirards)

L'échappée verte pour les 10-15 ans

Au sud du parc national des Cévennes, notre base en camping nature, à l'ombre des arbres et en bordure de rivière, sera l'agréable point de départ pour partir à la découverte de cette magnifique région. Activités au programme : journée canoë, bivouac, balades à pied, jeux et veillées animées...

- Du dimanche 10 au samedi 16 juillet
- Du dimanche 17 au samedi 23 juillet
- 198 euros (228 euros pour les non-Caluirards)

Chantier loisirs pour les 14-17 ans

Tu souhaites t'investir pour ta ville, être acteur de tes vacances et partager cette expérience avec d'autres jeunes ? Ton travail te permettra de partir 5 jours en séjour avec Caluire Jeunes.

- **Programme Chantier loisirs :** Du 6 au 8 juillet, du 11 au 13 juillet et du 18 au 21 juillet, soit 10 jours de chantier sur la commune.
- **La contre-partie :** du 25 au 29 juillet, séjour de 5 jours à St Julien de la Nef dans les Cévennes, journée canoë, bivouac, piscine, balades à pied.
- **Réservés aux Caluirards adhérents de Caluire Jeunes :** 11 euros

Chantier jeunes Ardèche pour les 14-17 ans

Viens participer à la restauration d'un éco-hameau dans les gorges de l'Ardèche ! Le Viel Audon, pris entre falaise et rivière, est un lieu où l'on n'accède pas en voiture. Depuis de nombreuses années, de jeunes bénévoles venus de tous horizons œuvrent chaque été pour redonner vie à ce lieu. Hébergés sous tentes sur place, notre groupe rejoindra la cinquantaine d'autres bénévoles pour prendre part à l'aventure.

- Du mardi 12 au samedi 23 juillet
- 123 euros (142 euros pour les non-Caluirards)

Acajou et Carcajou : Séjours Plus !

Depuis 2007, Alice de Camaret et ses équipes organisent, depuis Caluire et Cuire, des colonies de vacances qui font la part belle à la nature et au bonheur authentique des enfants. Aujourd'hui, ces séjours se multiplient !

Des séjours d'une semaine dans la nature et le Brionnais, en roulotte, sous une yourte, et en compagnie d'autres jeunes et enfants avec lesquels partager, découvrir et s'amuser : un credo toujours aussi bien décliné, depuis des années, par Acajou et Carcajou. Avec, en 2016, une volonté nouvelle : celle de développer encore davantage le nombre de séjours, et donc d'enfants accueillis.

Contact

19, chemin de Crépieux – 06 14 65 44 92
www.acajouetcarcajou.com et page Facebook





Lutter contre la canicule, c'est possible !

L'été arrive à grands pas. Entre fatigue, faiblesse et déshydratation, les conséquences des grosses chaleurs, voire de canicule, sont nombreuses et vous mettent, une fois de plus, au défi. Pour lutter contre ces différents effets, ce guide pratique vous apporte quelques conseils simples à suivre.



EN CAS DE GROSSE CHALEUR :

IL EST RECOMMANDÉ DE :

- 😊 Boire 1,5L d'eau par jour
- 😊 Passer du temps dans un endroit frais
- 😊 Manger en quantité suffisante (privilégiez les fruits de saison)
- 😊 Donner des nouvelles à ses proches

À ÉVITER :

- ☹ Boire de l'alcool, des boissons sucrées ou du café
- ☹ Manger trop
- ☹ Manger trop chaud
- ☹ Faire des efforts physiques importants

QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

LES SIGNAUX D'ALERTE

- ⚠ Grande fatigue
- ⚠ Vertiges, nausées, étourdissements
- ⚠ Faiblesse
- ⚠ Crampes
- ⚠ Maux de tête
- ⚠ Peau chaude

QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Cesser toute activité
- Me mettre à l'ombre ou dans un endroit frais
- Me reposer

COMMENT RECONNAÎTRE UNE URGENCE VITALE ?

Il s'agit d'une urgence vitale si les symptômes suivants apparaissent :

- ⚠ Peau sèche et chaude
- ⚠ Température supérieure à 38° et rapprochée des 40°
- ⚠ Agitation ou confusion
- ⚠ Dans certains cas, hallucinations et perte de connaissance

**Si vous observez ces signes, il s'agit d'une urgence vitale !
APPELEZ IMMEDIATEMENT LE 15**

QUE FAIRE EN ATTENDANT LES SECOURS ?

Le temps que les secours arrivent, vous pouvez déjà agir en rafraîchissant la victime par plusieurs moyens :

- Amenez-la dans un endroit frais et aéré
- Déshabillez-la ou desserrez ses vêtements
- Aspergez-la d'eau pour la rafraîchir (notamment la tête et la nuque)
- Faites-lui boire de l'eau fraîche (par petites quantités)

JE CONNAIS UNE PERSONNE PLUS VULNÉRABLE, QUE PUIS-JE FAIRE ?

Les personnes les plus vulnérables sont :

- Les nourrissons
- Les femmes enceintes
- Les personnes âgées
- Les personnes fragilisées par la maladie

Si vous avez dans votre entourage une ou plusieurs personnes vulnérables en cas de conditions climatiques difficiles, adoptez les bons réflexes :

- Je prends régulièrement des nouvelles (visites de courtoisie, appels téléphoniques)
- Je propose un accompagnement pour une balade
- Je préviens les risques en la ou les accompagnant dans un endroit frais

RAPPEL

La Résidence Marie Lyan accueille les aînés de la commune tout l'été au sein de sa salle climatisée.

Marie Lyan : 3, impasse du Collège



POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES, DES SOLUTIONS EXISTENT !

Vous avez connaissance d'une personne âgée isolée dans votre entourage, sachez que vous pouvez vous adresser au CCAS.

Pour la 13^e année consécutive, le Centre communal d'action sociale accompagne les personnes âgées tout au long de l'été : accompagnement au sein des foyers climatisés, organisation de balades, service de réconfort téléphonique chaque jour, visites de courtoisie, accompagnement pour les courses ou chez le médecin...



S'INSCRIRE FACILEMENT AU CCAS

Vous souhaitez vous faire connaître du CCAS et bénéficier gratuitement de tous ses services ?

La Ville recense toutes les personnes vulnérables.

Il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner à l'adresse suivante :

CCAS, place Dr. Frédéric Dugoujon. BP79 – 69 642 Caluire CEDEX

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au **04 78 98 80 04** ou par internet sur **www.ville-caluire.fr**



Demande d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Un service d'aide intervient-il à domicile ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lequel ?

Coordonnées d'un proche (famille, amis, voisins, aides à domicile, gardiens d'immeubles...) :

Nom :

Téléphone :

Si le document est complété par un proche, cochez ici : ☐

Fiche à découper et à retourner sous pli affranchi au Centre communal d'action sociale :
CCAS, place Dr Frédéric Dugoujon. BP79 – 69642 Caluire CEDEX



Caluire et Cuire accueille l'AG de l'UDCCAS

L'UDCCAS (Union départementale des centres communaux d'action sociale) a tenu son Assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire, le 10 mai dernier.

La séance a été ouverte par l'adjointe à l'action sociale de Caluire et Cuire et vice-présidente du CCAS, Marie-Odile Carret, en présence des élus ou représentants des villes d'Écully, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Champagne, Francheville, Bron, Saint-Priest, Communay, Dardilly, Décines, Genas, Neuville, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Fons, Villefranche, Tassin-la-Demi-Lune, Saint-Genis-Laval, Belleville-sur-Saone.

Le nouveau bureau, coopté au Conseil d'administration du 11 mars à Bron, a été validé par l'Assemblée. Cette réunion a été l'occasion de présenter la fiche ABS (Analyse des besoins sociaux) et celle des services proposés par l'Union départementale. Les perspectives 2016 ont été passées en revue, notamment le recrutement d'un chargé de mission au sein de l'UDCCAS, et le dispositif MONALISA, outil d'action et de lutte contre l'isolement des personnes âgées. ■

“ Ce fut un réel plaisir d'accueillir l'AG de l'UDCCAS au sein de la Mairie de Caluire et Cuire et nous remercions chaleureusement la présence de tous les participants à cette Assemblée. ”

Marie-Odile Carret, adjointe à l'action sociale de Caluire et Cuire et vice-présidente du CCAS



Dans ce dossier, Rythmes fait le point sur le rôle de la Municipalité et les différents outils qu'elle a mis en place, ainsi que sur l'implication de chacun pour que tous les Caluirards vivent en paix.

La sécurité est l'affaire de tous

La tranquillité publique est un enjeu majeur, car c'est elle qui garantit le bien-être des habitants. Si nous sommes dans un pays de liberté, c'est que des règles communes nous permettent d'en bénéficier. Au niveau de la Municipalité, l'objectif poursuivi est que chaque Caluirard trouve sécurité et tranquillité dans sa ville. Cette ambition implique de veiller quotidiennement à ce que la Commune se donne les moyens d'y parvenir, mais aussi que chaque citoyen se sente acteur et responsable à son niveau.

LA PROTECTION DU CITOYEN, LE RÔLE DE LA FORCE PUBLIQUE

La sécurité des citoyens est l'une des grandes priorités des élus et des agents de Caluire et Cuire qui mettent tout en œuvre pour assurer à chacun le droit de vivre sereinement sur le territoire.

→ BON
ORDRE

→ TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE

→ SÉCURITÉ
PUBLIQUE

→ SALUBRITÉ
PUBLIQUE

RAPPEL DES MISSIONS DU MAIRE

De manière générale, le Maire doit veiller, grâce à ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.

- Lors des rassemblements de personnes (fêtes publiques, foires, spectacles), le Maire doit tout mettre en œuvre pour éviter les débordements : c'est **le bon ordre**.
- Il est chargé de prévenir les bruits et rassemblements nocturnes : c'est **la tranquillité publique**.
- Il doit garantir la sécurité des citoyens en cas de catastrophes naturelles, dégâts causés par les animaux errants et d'accidents de la route : c'est **la sécurité publique**.
- Il prend aussi des mesures concernant l'hygiène des personnes ou des animaux : c'est **la salubrité publique**.

Dans ces domaines, le Maire peut prendre **des arrêtés** ou demander l'intervention de la **Police municipale** qui se chargera de faire appliquer la réglementation locale ou nationale.

LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le 1^{er} mars 2015, la Police municipale travaille 7 jours sur 7, du lundi au vendredi de 7h à 2 heures du matin, le samedi de 8h à 14h et de 16h à 2h, et le dimanche de 19h à 2h. L'équipe est passée de 9 à 16 agents entre 2008 et 2015. Depuis 15 mois, deux d'entre eux sont affectés aux patrouilles du week-end.

LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION

La Ville collabore avec la Police nationale dans le cadre de l'opération «**tranquillité vacances**» (voir page 17), qui permet aux Caluirards de signaler leur absence pendant les vacances, et coordonne également le dispositif «**vigilance citoyenne**» (voir page 16). Sans remplacer les forces de l'ordre, qui encadrent le dispositif, «vigilance citoyenne» est une manière d'accroître la prévention de proximité avec un processus bien encadré.

LA VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection est un bon moyen de prévention. Elle permet d'augmenter les taux d'élucidation des affaires suivies par la Police nationale. De 2008 à 2016, la commune s'est équipée de plus d'une centaine de caméras de vidéoprotection, sur les équipements publics et la voirie. La Ville de Caluire et Cuire a été citée en exemple comme précurseur dans les domaines liés à la prévention et à la sécurisation des biens et des personnes – avec notamment l'armement des policiers municipaux – et a prouvé leur efficacité. ■



LA BRIGADE CANINE

Fruit de la mutualisation des moyens avec la Ville de Rillieux-la-Pape, une brigade canine de la Police municipale intervient plusieurs soirs par semaine sur Caluire et Cuire. Le chien Jasko et son maître, policier municipal, patrouillent en renfort des effectifs actuels de la Police.



Pendant l'**état d'urgence** et dans le cadre du plan **Vigipirate**, la Police municipale renforce sa surveillance sur la ville : contrôles accrus, présence systématique de forces de sécurité sur les événements majeurs, étroite collaboration avec la Police nationale et les autres institutions, etc.

Sécurité routière...

Les infos clés

BILAN 2014

76
blessés
sur Caluire et Cuire

(-5% par rapport à 2013)

0
décès
lié à un accident routier

La Mairie a installé
depuis 2013

5 radars
pédagogiques

pour réduire la vitesse.

La Police municipale
procède en moyenne à

3 contrôles
de vitesse

sur la ville par semaine.



ON EN PARLE...

QUID DE LA SÉCURISATION DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE CALUIRE (MAIRIE, ÉCOLES...) ?



Depuis plusieurs années la Ville a engagé un processus de sécurisation de ses bâtiments afin de mieux protéger le public, les personnels et les locaux, en contrôlant les accès, les flux et en simplifiant la gestion des clés.

Le dispositif de contrôle d'accès par badge et la mise en place de visiophones ont été testés pendant une année à la Maison des associations puis élargis à l'ensemble des bâtiments sportifs.

Ils permettent aux personnes habilitées d'accéder aux lieux autorisés, aux jours et horaires arrêtés. En cas de modification ou de perte, les badges sont gérés à distance et peuvent être modifiés ou annulés à tout moment.

LE POINT SUR :

L'HÔTEL DE VILLE

Cette année, la Mairie se dote d'outils de sécurité qui sont mis en service en ce mois de juin. Ils concernent les barrières automatiques d'accès, les portes d'entrée de service, les portes de secours, les ascenseurs. La porte d'accès du public est en ouverture automatique aux horaires affichés. Les visiteurs sont reçus par des agents d'accueil et orientés en fonction de leur demande, ou accompagnés au sein du bâtiment s'ils ont pris rendez-vous. Dans ce cas, un badge temporaire, permettant de circuler dans la Mairie, leur sera fourni par l'accueil en échange d'une pièce d'identité qu'ils pourront récupérer en sortant.

LES GROUPES SCOLAIRES

Fruit des échanges avec les services de la Police nationale et de l'Éducation nationale, la Ville dote ses établissements scolaires de moyens de sécurisation toujours plus efficaces. Elle réévalue et amplifie le niveau de sécurité et intervient sur plusieurs axes :

1 SÉCURISATION DES ENCEINTES EXTÉRIEURES :

- Rehausse des clôtures de certaines écoles pour éviter toute intrusion (par exemple à l'école Victor Basch).
- Remplacement des serrures actuelles des portails et portillons par un modèle dont la Ville sera seule à pouvoir diffuser les clés.
- Installation de visiophones sur l'ensemble des accès publics. Ils permettront, notamment, l'accès aux bâtiments en dehors des horaires d'entrée et de sortie d'école.



200 000 €

**c'est le montant que
la Mairie investit pour
sécuriser les groupes
scolaires de la ville.**



2 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS PAR BADGE :

Comme c'est déjà le cas pour les équipements sportifs, la Maison des associations et, aujourd'hui, l'Hôtel de Ville, ce dispositif permettra :

- de limiter l'accès des écoles aux seules personnes autorisées disposant d'un badge nominatif, les enseignants et agents municipaux principalement, et de piloter les droits d'accès de chacun (locaux accessibles, jours, horaires) ;
- de supprimer les clés devenues inutiles.

3 SÉCURISATION DES SALLES DE CLASSE

Des dispositifs de type verrous, permettant la mise en œuvre de mesures de confinement dans les salles de classe, seront installées afin de garantir la sécurité des personnes, et notamment des enfants, en cas d'intrusion d'individus malintentionnés dans l'école.

4 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ALERTE SPÉCIFIQUE POUR LE DÉCLENCHEMENT DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (VOIR CI-CONTRE).

Ce système d'alerte sera distinct de l'alarme incendie ou de la sonnerie de l'école. En outre, il devra être facilement déclenché et, surtout, entendu par tous au sein du groupe scolaire.

LE RADIANT

La sécurité a été renforcée de manière générale au Radiant-Bellevue. L'un des dispositifs le plus important consiste en la fouille des sacs avant d'entrer dans le bâtiment. Par ailleurs, le nombre d'agents de sécurité a été augmenté.



“ Dès la rentrée de septembre 2016, l'ensemble de ces mesures seront mises en place. Toutes les écoles seront pourvues de ces dispositifs de contrôle d'accès et de visiophones. ”

GROUPE SCOLAIRE MONTESSUY

Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Montessuy, prévus par la Mairie, vont débuter cet été. Ils comprennent, outre la réfection de la cour du bâtiment mixte, un programme de sécurisation de la cour maternelle ouest et de l'accès principal du bâtiment.

Le PPMS, c'est quoi ?

Le PPMS, ou « Plan particulier de mise en sûreté », est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Ce plan, élaboré par chaque directeur d'école, définit notamment des lieux de confinement répartis dans l'établissement, des procédures conservatoires devant être mises en place, et des conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours. Suite aux attentats du 13 novembre dernier, un volet « risque attentat ou intrusion extérieure » a été rajouté au PPMS.

CITOYENS ET ACTEURS AU CŒUR DE LA VILLE !

La première des libertés, c'est la sécurité : pouvoir sortir dans la rue librement, partir de chez soi sans avoir peur de retrouver son domicile cambriolé, vivre ensemble dans le respect de chacun sans craindre d'actes de violence gratuite. La Mairie a mis en place des dispositifs grâce auxquels les Caluirards peuvent agir au coeur de la ville pour protéger cette liberté.

“ La tranquillité publique est l'affaire de tous et le fruit du civisme de tous ! Informer, alerter, prévenir ne sont ni de la délation, ni de l'inquisition. Ce sont des principes citoyens et républicains qui s'inscrivent dans la préservation du bien commun et de la qualité de vie dans notre ville. ”

Fabien Manini, adjoint à la sécurité, à la prévention et aux commerces



LE DISPOSITIF « VIGILANCE CITOYENNE » UN BILAN POSITIF !

« VIGILANCE CITOYENNE », C'EST QUOI ?

Afin d'augmenter le niveau de sécurité et de tranquillité des Caluirards, la commune a mis en place, en mai 2015, un mode d'action novateur en matière de transmission de l'information, baptisé « **vigilance citoyenne** ». Cette démarche, par la désignation de **référénts de quartier volontaires** et associés à la sécurité de leur secteur, favorise les échanges entre eux, la Municipalité et les forces de l'ordre. L'efficacité de ces derniers s'en trouve renforcée et ce dispositif leur permet d'intervenir plus rapidement. Une vingtaine de ces voisins volontaires sont actuellement actifs sur leur quartier.



En chiffres

1 **année**
d'existence

24 **voisins**
volontaires

7 **quartiers**
de la commune

(Le quartier de Cuire le Bas
cherche des volontaires !)

+de
50 **faits signalés**
qui ont fait l'objet
d'un suivi individualisé

QUEL EST LE RÔLE DES RÉFÉRENTS ?

- Ils veillent sur leur quartier et sur leur environnement tout en respectant les droits individuels et les libertés publiques des citoyens
- Ils sont vigilants, attentifs et solidaires vis-à-vis des autres
- Ils alertent les forces de l'ordre dès que nécessaire sans jamais se substituer à leur action
- Ils contribuent à la démarche de prévention de la délinquance menée sur le territoire

Si vous souhaitez vous porter **volontaire**, contactez le secrétariat de la Police municipale :
04 78 98 81 47
p.municipale@ville-caluire.fr



OPÉRATION «TRANQUILLITÉ VACANCES»

C'est une démarche gratuite dont peuvent bénéficier les Caluirards lors de leurs vacances : sur simple inscription au commissariat de Police, les agents de Police nationale et municipale intégreront votre

domicile dans leurs rondes de surveillance. Ils s'assurent qu'aucun délit n'a été commis et déposent un avis de passage dans votre boîte aux lettres. En cas de problème, ils sécurisent les lieux tout en vous alertant.

NE LAISSEZ PAS LES ESCROCS FAIRE LEURS AFFAIRES SUR VOTRE DOS !

Malheureusement, certains délinquants n'hésitent pas à agir par ruse pour vous arnaquer !

Ils se font passer pour des agents du service public, se rendent parfois à votre domicile ou vous abordent dans la rue sous de faux prétextes pour tenter de vous voler...

Soyez vigilant et retenez ces quelques conseils :

- Si un inconnu se présente à votre porte, n'ouvrez surtout pas !
- S'il se présente comme un agent de la Mairie, du gaz, de l'électricité, de la poste ou tout autre service, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.
- N'acceptez pas de sollicitations commerciales de la part d'un individu qui vous aborde dans la rue.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant et tente tout de même de vous soutirer des informations ou de pénétrer chez vous, prévenez immédiatement la police en composant le 17.

FLASH INFO

Certains escrocs se font passer pour des représentants de sociétés reconnues. En effet, l'enseigne «Mieux dormir» nous signale une recrudescence d'escroqueries effectuées en leur nom. Sachez que les vrais employés de cette société ne vous aborderont jamais dans la rue ou en démarchage à domicile sans que vous les ayez sollicités pour un rendez-vous. Surtout, ne vous laissez pas faire !

BON À SAVOIR

Ne vous laissez pas berner par des démarcheurs se recommandant de la Mairie ou du CCAS : la Ville n'a de contrat avec aucune société ou entreprise (téléassistance ou autres).

LA SÉCURITÉ EN PRATIQUE

LES BONS RÉFLEXES DU CALUIRARD

La lutte contre la délinquance ou les incivilités est l'affaire de tous ! C'est en signalant les problèmes que l'on peut les résoudre.



Pour tout fait urgent (vol, cambriolage, agression...), il faut appeler la Police nationale en composant le

17 (24h / 24h,
7 jours / 7)

Lorsque le fait n'est pas urgent (véhicule abandonné, problème de voisinage, démarchage, ...), il faut appeler la Police municipale en composant le

04 78 98 81 47

DITES « STOP » AUX CAMBRIOLAGES !

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez vigilant sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile.
- Ne laissez pas les clés de votre voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison.

EN CAS D'ABSENCE

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences, y compris sur les réseaux sociaux.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre ou relever votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Si vous vous absentez de votre domicile, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » (voir page 17), il est conseillé de signaler votre absence auprès du commissariat de la Police nationale de Caluire et Cuire.

SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE

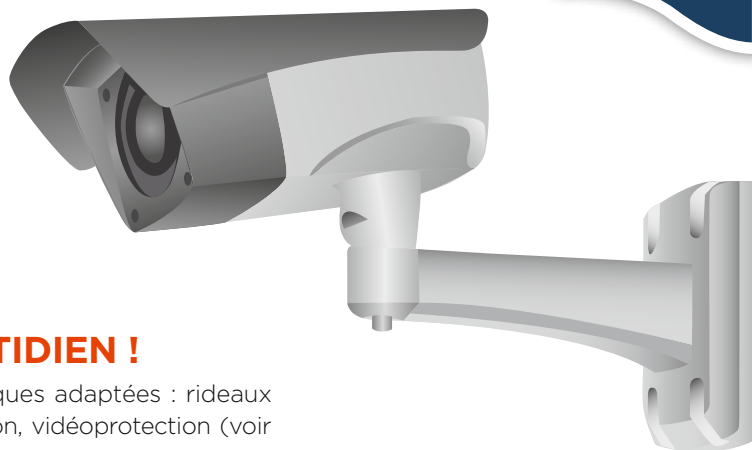
- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17 (Police nationale). Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte auprès du commissariat le plus proche ou pré-déposez plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

SACHEZ QUE...

La Police municipale est présente 7 jours sur 7 à Caluire et Cuire, du lundi au vendredi de 7h à 2h, le samedi de 8h à 14h et de 16h à 2h, et le dimanche de 19h à 2h. N'hésitez pas à la contacter, elle pourra vous apporter son aide ou ses conseils.
04 78 98 81 47



COMMERCES... ET SÉCURITÉ



COMMERÇANTS, PROTÉGEZ VOTRE OUTIL DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN !

- **Protégez vos commerces** avec des installations techniques adaptées : rideaux métalliques avec ancrage, éclairages, alarmes anti-intrusion, vidéoprotection (voir encadré), miroirs...
- **Soyez vigilants** à l'ouverture et à la fermeture de votre commerce, ne laissez pas votre caisse et vos fonds de caisse à la vue de tous, déposez régulièrement votre recette à la banque.
- **Soyez solidaires entre commerçants** en ayant un regard attentif sur votre environnement.

LES RECOMMANDATIONS EN CAS D'AGRESSION ET DE VOL

- **Ne mettez pas en danger votre vie ni celle de vos clients**
- **Préservez les traces et indices**
- **N'intervenez pas et ne vous opposez pas**
- **Donnez l'alerte au plus vite en appelant le 17**

ZOOM...

Sur la vidéoprotection

Si vous souhaitez équiper vos commerces au moyen de caméras, la démarche à effectuer est la suivante :

• **Effectuez une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :**

Si les caméras filment des lieux non ouverts au public (lieux de stockage, réserves, zones dédiées au personnel comme le fournil d'une boulangerie) et permettent l'enregistrement des images, le dispositif doit être déclaré à la CNIL. Une déclaration doit être effectuée pour chaque site ou établissement équipé.

www.cnil.fr/fr/videosurveillance-vidéoprotection-dans-les-commerces

ou

• **Effectuez une déclaration auprès de la Préfecture :**

Si les caméras filment des lieux ouverts au public (espaces d'entrée et de sortie du public, zones marchandes, comptoirs, caisses) ou l'abord immédiat du commerce particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol, le dispositif doit être autorisé par le Préfet.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2517

Si vous souhaitez équiper vos commerces au moyen de caméras, votre clientèle doit être informée par l'implantation de panneaux affichés de façon visible :

- de l'existence du dispositif, de son responsable,
- des modalités concrètes d'exercice de leur droit d'accès aux enregistrements visuels les concernant.

La vidéoprotection permet :

- de sécuriser les commerces et de rassurer les professionnels,
- de dissuader d'un passage à l'acte,
- de prévenir et d'apprécier les situations,
- d'identifier des individus et de fournir des éléments aux enquêteurs.



Rencontre avec les associations de Caluire et Cuire

Soucieuse de soutenir activement les associations, la Ville a décidé de leur proposer des formations dont le but est de permettre à leurs dirigeants de gagner en compétences et de découvrir de nouveaux moyens de développer leur structure. La première rencontre de ce genre a eu lieu le 28 avril. Intitulée « Les nouvelles sources de financement des associations », elle a remporté un vif succès auprès du monde associatif caluirard.

Animée par Régis Chomel de Varagnes, du cabinet Oraveo, et Jean-Philippe Tatu, responsable du marché des associations à la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Est, la formation a ainsi abordé les thèmes du mécénat, du partenariat et du financement participatif. Aussi connu sous le terme de « crowdfunding », ce procédé permet de récolter des fonds auprès d'un grand nombre de personnes pour financer un projet. Nul doute que les participants à cette soirée sont repartis avec plein de bonnes idées pour diversifier leurs sources de financement. ■



La charte des mariages

Cette année 2016 est l'occasion pour la Ville de Caluire et Cuire de proposer une nouvelle charte des mariages. En effet, si ce document existe depuis de nombreuses années, il a été remanié dernièrement pour offrir plus de sécurité et de garanties aux futurs mariés.



Entretien avec Maurice Joint,
adjoint à l'administration générale et à la démarche qualité de la Ville :

Rythmes : Quelle serait votre définition du mariage ?

Maurice Joint : Le mariage doit être un événement festif et convivial, car il célèbre l'union de deux personnes. Cependant, le mariage n'est pas seulement une tradition qui découle des us et coutumes, il est aujourd'hui régi par les articles du code civil, et le mariage civil est le seul acte officiel d'engagement. C'est pourquoi il se doit d'être solennel et respecté.

R : Pourquoi se doter d'une charte ?

M.J. : Les chartes des mariages sont très courantes de nos jours, et de nombreuses communes en possèdent une (Vienne, Nice, Orléans...).

Cette charte est proposée en amont du mariage aux futurs époux, et, dans les faits, il s'agit d'un engagement permettant le bon déroulement de la cérémonie.

R : Quels sont les éléments qui s'y trouvent ?

M.J. : Il s'agit simplement de règles élémentaires qui incombent aux mariés et leurs invités : le respect des horaires, de la neutralité*, du code de la route... Afin d'éviter d'éventuels débordements. Certaines choses sont prosrites, c'est le cas notamment des pétards ou encore des fumigènes. L'objectif de cette charte n'est pas d'empêcher les futurs mariés de faire la fête, mais, bien au contraire, de leur permettre d'instaurer une ambiance festive et sécurisée.

* Le principe de neutralité interdit la manifestation des croyances religieuses, ou toutes autres orientations et opinions (tendances politiques, drapeaux, signes ostentatoires...).

“ Cette charte est un rappel des règles de bienséance qui incombent à chaque citoyen. Son respect est le gage que tout se passera sereinement et que cette journée sera la plus belle pour les mariés ! ”

Maurice Joint, adjoint à l'administration générale et à la démarche qualité de la Ville

Oui ! Tous les jours depuis 1966, c'est possible !



Ce printemps, la Mairie a eu la joie de célébrer les noces d'or de quatre couples qui se sont mariés en 1966 ! Cinquante ans d'union, à se redire « oui » chaque jour, dans la richesse comme dans la pauvreté, dans le bonheur comme dans l'adversité...
Un beau chemin parcouru à deux, tout au long d'un demi-siècle !



23 AVRIL : Monsieur et Madame Gacon ont célébré leurs noces d'or en compagnie de leur famille. La cérémonie était présidée par Fabien Manini, adjoint à la sécurité, à la prévention et aux commerces



7 MAI : Suzanne et Jacques Gordias, Danièle et Gérard Buatier, et enfin Annie et Bernard Pigeron, trois couples, proches et amis de très longue date, accompagnés de Jean-Paul Roule, adjoint à la culture, ont renouvelé ensemble leurs vœux de mariage, prononcés à Caluire et Cuire pour la première fois il y a 50 ans.



Le coin des
jardiniers

Juin, quand un air d'été s'installe...

Juin, tout en douceur, marque la fin du printemps et nous offre un avant-goût d'été. Le temps des roses et des cerises est arrivé, mais, amis jardiniers, commencez à cueillir, récolter, et continuez à semer.

À vos marques, prêts ? Jardinez !



AU JARDIN D'ORNEMENT

- **Arrosez** le jardin à la fraîche et vos plants de fleurs repiqués. Selon le temps et l'humidité ambiante, surveillez-les.
- **Entretenez vos pelouses** : les premières tontes et les températures clémentes ont fortifié vos espaces engazonnés. Préférez des tontes régulières aux tontes courtes et espacées. Épandez un engrais fortifiant azoté.
- **Taillez les arbustes** à floraison printanière : lilas, genêts et seringats en seront plus vigoureux. Et coupez les fleurs fanées de vos rosiers pour qu'ils donnent de nouveaux boutons.
- **Binez, désherbez et paillez vos sols** en privilégiant le désherbage manuel, sans composants chimiques. Recouverts d'écorces, de broyats, les sols garderont leur humidité et vous ferez des économies d'eau !
- **Semez vos annuelles tardives** comme les cosmos, les zinnias, les soucis et autres œillets. Associées aux cultures du potager, elles contribuent à repousser les nuisibles.
- **Préparez** vos plantations automnales et semez vos bisannuelles sous abri. Myosotis, pensées, giroflées et pâquerettes seront prêts à orner votre jardin.
- **Sortez les plantes méditerranéennes** au bon air de juin.





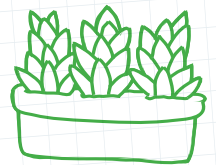
**ACTION
MAIRIE**

100 % ÉCO-RESPONSABLE

En matière de développement durable, les services techniques des parcs et jardins de la Ville agissent dans une perspective responsable et citoyenne. Cultures raisonnées, désherbage thermique, fauchages tardifs et paillages, économies d'eau, zéro pesticide... sont quelques-uns des axes privilégiés pour améliorer l'attrait de nos espaces de vie. Priorité à la qualité de vie des Caluirards.

À LA FENÊTRE, AU BALCON OU À L'INTÉRIEUR

- **Plantez de belles potées** d'annuelles en bacs ou en suspension : nos vedettes ? Pétunias, géraniums, rudbeckias, pourpiers ou verveines... mixez les couleurs et les variétés !
- **Garnissez** le dessus des jardinières de gravillons, d'écorces de pin ou de billes d'argile pour conserver l'humidité apportée. Et n'oubliez pas de fertiliser vos plantations par apport d'engrais bio.
- **Taillez et supprimez** les fleurs fanées pour que de nouveaux boutons se forment. Les annuelles vedettes de nos jardinières apprécient particulièrement.
- **Récoltez régulièrement** vos aromatiques plantées en pots : feuilles de basilic, de sauge, branches de thym... pour stimuler leur croissance !



AU POTAGER / VERGER

- **Binez, sarclez** et arrosez vos planches légumières.
- **Paillez vos plantations** avec des matières organiques qui préserveront le degré d'humidité du sol et qui, en se décomposant, apporteront des nutriments utiles aux plantes.
- **Plantez encore** vos aromatiques, tomates, courgettes, melons, aubergines et piments achetés en godets.
- **Entretenez vos plantations :** buttez les pommes de terre, les pois et les haricots et placez vos tuteurs à tomates et aubergines. Pincez-les, vous augmenterez la production ! Au verger, étayez les branches des fruitiers pour éviter qu'elles ne cassent.
- **Multipliez** et continuez à diviser, bouturer et marcotter : juin est le mois idéal pour ces opérations.
- **Installez les prédateurs** des parasites, comme les coccinelles, ou bien les chrysopes.



LE PROVERBE DU MOIS

“ Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.”

LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

Samedi 11 juin, de 9h à 12h, des jardiniers de la Ville et de la Métropole, accompagnés de Marie-Hélène Rouchon, adjointe à l'environnement, tiendront un stand d'informations sur l'ambrosie et vous prodigueront de précieux conseils pour lutter contre cette plante nuisible.

Marché de Montessuy (allée du parc de la Jeunesse)

Trophées des services à la personne : 10 professionnels récompensés !

Le 24 avril dernier, 10 professionnels ont été récompensés à l'occasion de la cérémonie des Trophées des services à la personne qui s'est déroulée au Radiant-Bellevue.

2 millions
de salariés dans
le domaine des
services à la personne

26 millions
de personnes auront
besoin de ces services
dans les 10 ans à venir

Organisés par le SAPRA (voir notre encadré), ces Trophées ont pour principal objectif de valoriser les métiers des services à la personne.

Un secteur en pleine expansion qui englobe une vingtaine d'activités et désigne l'ensemble des services effectués au domicile d'un particulier et contribuant à simplifier la vie quotidienne.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du député-maire Philippe Cochet, qui a remis l'un des prix, et des parrain et marraine des Trophées 2016, Grégory Cuilleron et Antonia de Rendinge. Plus de 500 personnes étaient réunies pour cette soirée riche en émotions.

QU'EST CE QUE LE SAPRA ?

Le SAPRA est une association d'entreprises indépendantes de services à la personne de la région Rhône-Alpes. Elle a pour objectif de fédérer les structures locales du service à la personne pour professionnaliser leurs métiers, les pérenniser et être force de proposition auprès des institutions. Elle regroupe actuellement 35 entreprises et 2 000 salariés.

400 CANDIDATS AU DÉPART, 10 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

400 candidats concouraient à ces 4^e Trophées, dans trois catégories ; 10 d'entre eux ont été récompensés :

CATÉGORIE INTENDANT(E) DE MAISON

1^{er} prix : Sofia Oliveira - Madeleine Services

2^e prix : Joséphine Protat - Jours de printemps

3^e prix : Chadia Ksouri Elkalai - Axeo

CATÉGORIE ASSISTANT(E) DE VIE - DÉPENDANCE

1^{er} prix : Laila Roux - Vivre et domicile

2^e prix : Valerie Foerster - Azae Villefranche

3^e prix : Antoine Millard - Âge et perspectives

CATÉGORIE PETITE ENFANCE

1^{er} prix : Gilberte Iphaine - Family+

2^e prix : Karine Millet - Assadia

3^e prix : Flora N'Doube - Générale De Services

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Nathalie Paredes - Omega Services

Bravo aux lauréats et à tous les participants !





Graines d'entrepreneurs citoyens et responsables

Créer un jeu sur le thème du Développement durable, le fabriquer de façon éco-responsable, le faire connaître et le distribuer grâce à la mini-entreprise conçue pour héberger ce projet... c'est le challenge qu'ont relevé 12 élèves de 1^{re} SMTG du lycée Élie Vignal ! Accompagnés par leurs professeurs et AVS (Assistants de vie scolaire) et dans le cadre de l'initiative portée par le réseau Entreprendre pour apprendre (E.P.A. Rhône-Alpes), ces élèves motivés se sont frottés à la réalité de la création d'entreprise, de la gestion de projet, au travail d'équipe. Le projet s'est matérialisé par la création d'une mini-entreprise, COP NATURA, et la réalisation d'un jeu de cartes, le BINGO VERDE.

“ Un petit jeu pour nous, un grand geste pour la nature ! ”

Le 4 mai dernier, au championnat régional qui s'est déroulé dans le parc OL de Décines, parmi près de 100 mini-entreprises présentes, notre équipe d'apprentis entrepreneurs a présenté son projet. Dans la catégorie « meilleure gestion financière », ils ont brillamment défendu leur COP NATURA. Résultat ? Ils ont remporté le 1^{er} prix ! L'équipe récompensée de ses efforts était ravie. Félicitations ! ■

Pratique
Cité scolaire Élie Vignal
18, rue de Margnolles
04 78 29 72 40
www.elie-vignal.fr



Le Ricochet fait peau neuve !

Le 15 mars dernier, Le New Ricochet, restaurant situé rue François Peissel, a réouvert ses portes après un changement de propriétaire et une rénovation complète de ses locaux !

C'est dans une ambiance *cosy lounge* que vous accueille Le New Ricochet ! Composé d'une équipe de 6 personnes (3 en cuisine et 3 en salle), le restaurant vous invite à venir goûter sa cuisine traditionnelle réalisée à partir de produits frais provenant de fournisseurs locaux ! De l'entrée au dessert, tout est garanti « fait maison ».

Durant la période estivale, le restaurant sortira son barbecue au feu de bois et vous proposera de déguster des grillades, midi et soir. Vous pourrez également venir profiter de la piscine en vous abonnant ou via un parrainage. Un bar et un snack, disposés au bord du bassin, vous permettront d'étancher votre soif et de satisfaire vos petites faims. Des transats ont été installés et un salon de jardin aménagé afin de vous faire bénéficier d'un cadre agréable et reposant. En soirée, Le New Ricochet vous offrira la possibilité de dîner au bord de l'eau.

D'une capacité de 82 couverts en salle et de 45 en terrasse, le restaurant possède un parking privé réservé à ses clients. Il peut accueillir des groupes importants (10, 20, 50 personnes) sur réservation et peut être privatisé, ainsi que la piscine, dans le cadre d'événements festifs. ■

Infos pratiques

Le New Ricochet
9, rue François Peissel
04 27 01 38 06



Au revoir Monsieur le Moniteur

Pour nombre de Caluirards, il est celui dont ils garderont un souvenir unique : le moniteur qui leur a appris à conduire dans les rues de la ville, à passer et obtenir le précieux permis. Aujourd'hui, Monsieur le Moniteur vient de prendre une retraite méritée.



Pascal Darlet aura passé 37 ans sur le siège passager de son auto-école. Le plus souvent 10h par jour, 5 jours ½ sur 7, ce qui est déjà en soi une performance. Mais sa plus grande fierté, c'est, dans la proximité de l'habitable, d'avoir accompagné ces centaines d'apprentis conducteurs, d'avoir communiqué, sympathisé avec eux, et de les avoir conduits sur la route du succès...

À CHAQUE GÉNÉRATION, TOUJOURS LA MÊME PASSION : TRANSMETTRE !

Parmi ses innombrables élèves, et sur un tel parcours, pas étonnant que l'on trouve non seulement les jeunes d'aujourd'hui, mais aussi leurs parents ! Et il aura même appris à conduire au député-maire, puis à ses enfants... D'une génération à l'autre, Pascal aura su conquérir les futurs as du volant, grâce à ses qualités pédagogiques, mais aussi à son exigence, et cette ouverture à l'autre qui est sans doute son principal trait de personnalité. Une qualité qui lui a permis de constater, depuis sa voiture, quelques changements de société, notamment l'émancipation des femmes devenues enfin conductrices, les modes de financement du permis, davantage aidés aujourd'hui...

UNE RETRAITE SANS NOSTALGIE...

Des premières Renault 5 aux Clio d'aujourd'hui, en passant par la fameuse 205 GRD, Pascal a également connu les évolutions du matériel, sans parler de tous les changements de la ville dont il connaît par cœur chaque carrefour, chaque rue, chaque feu tricolore.

Expert en déplacements urbains, mais passionné de voyages lointains, Pascal part en retraite avec la volonté intacte de regarder vers l'avenir sans s'encombrer de nostalgie. Tout en remerciant ses élèves de tous niveaux et de tous milieux de lui avoir permis, en les côtoyant au fil des ans et des kilomètres, de rester toujours et indéfectiblement jeune... ■

École de conduite Jean Moulin

11 bis, rue Jean Moulin – 04 78 23 29 16 et 06 60 63 29 16

Transmission

À la tête de l'auto-école qu'il lui cède, Pascal Darlet passe les doubles commandes à Mustapha Dadoun. Mustapha est un professionnel qui, fort de 15 ans d'expérience dans le métier, apporte avec lui toutes les nouveautés en matière d'apprentissage de la conduite, et même d'éco-conduite.



La semaine du commerce

Du mardi 14 au samedi 18 juin, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole et le groupe Progrès organisent la 4^e édition de la « Grande Semaine du commerce ».



La Ville s'investit aux côtés des commerçants de Caluire et Cuire pour participer à cet événement. Ainsi, grâce à la mobilisation de la Fédération des unions commerciales et de la Commune, nous recensons plus de 80 participants ! Cet événement est l'occasion de mettre à l'honneur les commerçants de la ville, et de faire gagner de nombreux cadeaux au public.

La marche à suivre est simple : des coupons, sous la forme de tickets à gratter, seront mis à disposition, dans les commerces partenaires, et permettront de remporter immédiatement de nombreux lots. ■

Rendez-vous sur le site internet www.lasemaineducommerce.com sur lequel vous retrouverez tous les détails de l'opération !

La journée mondiale du « bien-être »

En 2015, plus de 600 établissements ont participé à la journée mondiale du « bien-être ».

Cette année encore, en ce mois de juin, d'un bout à l'autre du globe, traversant les 24 fuseaux horaires, 3000 établissements se préparent à une journée axée sur le bien-être physique et mental. ■

Retrouvez toutes les infos sur www.journeemondialedubienetre.com

À l'occasion de cet événement, l'établissement caluirard Yoga Lodge vous propose de découvrir gratuitement différents cours les samedis 11 et 18 juin, de 11h à 18h30. Au programme Yin Yoga, Kundalini, Méditation, Hata... Des spécialistes à votre disposition, prêts à répondre à toutes vos questions, seront présents.

Réservation
par mail à contact@yogalodge.fr
ou sur le site internet : www.yogalodge.fr
96, avenue Général Leclerc
04 72 07 66 71

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS !

DEDICLEF

Didier DELZANNI
Serrurerie, métallerie, dépannage
06 60 76 81 61
Mail : contact@dediclef.com

ÉLODIE BONHOMME

Infirmière
323, chemin des Bruyères
06 15 07 03 97
Mail : caluire.ide@gmail.com



MÉMORIAL JEAN MOULIN

À (re)découvrir !

Ouvert au public depuis 2010 par le Conseil général du Rhône, le Mémorial Jean Moulin est propriété de la ville de Caluire et Cuire depuis juillet 2014.

C'est dans cette maison que Jean Moulin, envoyé du général de Gaulle, fut arrêté par Klaus Barbie et la Gestapo le 21 juin 1943 avec 7 autres grandes personnalités. Parmi elles se trouvaient les chefs des principaux mouvements de Résistance de la zone Sud et le docteur Frédéric Dugoujon....

Des visites guidées, animées par des médiatrices, retracent le déroulement de cette journée tragique et les parcours des personnes présentes à l'époque. Elles ont lieu sur rendez-vous.

- Pour les groupes : les lundis, mardis, mercredis, vendredis et jeudis après-midi, sur réservation uniquement.
- Pour les individuels : les jeudis, de 9h à 13h et les samedis de 13h à 17h ou sur réservation.
- Les visites durent une heure et démarrent à heure pleine. ■

Les enfants à partir de 8 ans accompagnés peuvent bénéficier de visites conçues sous la forme d'ateliers découverte de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale sur demande.

Tarifs : 2€ - Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire

Renseignements et réservations :
04 78 98 85 26





Et si vous faisiez la lecture aux enfants ?

L'association Lire et faire lire recherche des bénévoles âgés de plus de 50 ans pour lire des histoires à des groupes de 3 à 6 enfants, une fois par semaine, dans les crèches et les écoles maternelles et élémentaires, pendant le temps de cantine ou l'étude. Une merveilleuse façon de transmettre aux enfants l'amour des livres et le plaisir de lire en favorisant le lien entre les générations.

04 72 60 04 78
(permanence les mardis et jeudis,
de 14h à 17h)
lireetfairelire@alaligue69.org
www.lireetfairelire.org

INTERVIEW

Des solutions pour mieux gérer stress et émotions

À la fois sophrologue, psycho-praticien et hypnothérapeute, Vincent Bellat reçoit ceux qui ont besoin de retrouver la maîtrise de leur corps comme de leurs émotions.

En quoi consistent les spécialités que vous pratiquez ?

Leur objectif est d'aider les patients à se sentir mieux. La sophrologie est basée sur l'écoute de son corps et de ses émotions, tandis que la psychothérapie est centrée sur l'écoute des pensées. De même, après avoir suivi quelques séances d'hypnose, il est important d'accompagner le patient, car cette technique peut ôter certaines phobies, mais il est nécessaire ensuite de travailler sur l'inconscient.

Quels sont les bienfaits de la sophrologie ?

Elle permet d'affronter des situations génératrices de stress de façon plus détendue. Certains auront besoin de renouer avec ce qui se passe dans leur corps en pratiquant des exercices dynamiques dits du « premier degré » qui permettent de se recentrer sur leurs émotions. Les exercices des deuxième et troisième degrés font travailler l'imaginaire pour que le patient trouve les ressources nécessaires dans sa vie quotidienne.

Vous intervenez sur des problématiques de gestion du stress, de dépression, d'addiction... Tous les âges sont-ils concernés ?

On peut commencer dès le plus jeune âge, car les enfants ont une grande faculté d'imagination et peuvent recevoir beaucoup de notions positives par rapport à des images, mais ce peut être la même chose pour une personne plus



âgée. Il n'y a pas vraiment de limite du moment où les enfants peuvent verbaliser leurs ressentis.

En cette veille d'examens, baccalauréat, concours, que conseillez-vous aux candidats ?

Le plus important pour eux consiste à stabiliser leur corps et à adopter une posture assez droite tout en étant relaxés. Essayer également de respirer au maximum par le ventre et par le nez pour ne pas de créer de tensions sur la gorge. Du côté des révisions, il est fondamental de se ménager des pauses pour faire du sport, voir ses amis... afin de mieux s'imprégner des connaissances. Quelques séances de sophrologie peuvent être très bénéfiques. ■

98 grande rue de Saint-Clair
06 63 56 48 41
www.lyonsophrologue.com



Découvrir le théâtre ou se perfectionner avec Vagabondages

Vagabondages dirige depuis 10 ans des ateliers de pratique théâtrale de qualité pour tous.

POUR LES PETITS, LES OUTILS DU THÉÂTRE POUR SE SENTIR BIEN DANS SA VIE, BIEN À L'ÉCOLE

Les enfants de 5 à 7 ans apprennent à prendre confiance en eux, exprimer leurs émotions, mieux habiter leur corps, développer leur attention, mobiliser imagination et langage.

DES ATELIERS POUR LES ENFANTS DE 7 À 10 ANS ET LES ADOLESCENTS DE 11 À 15 ANS

L'objectif est de transmettre aux enfants et aux adolescents les outils de la technique théâtrale. Par ailleurs, le théâtre leur permet de développer leurs moyens d'expression corporels et oraux, de libérer leurs émotions, leur imagination créatrice et de faire croître l'estime de soi. Dans le cadre de la création du spectacle, ils apprennent à travailler sur le plateau avec un metteur en scène.

POUR LES ADULTES, APPRENDRE LES TECHNIQUES THÉÂTRALES, LIBÉRER SA CRÉATIVITÉ, ACQUÉRIR AISANCE ET SPONTANÉITÉ

Les participants acquièrent les fondements de la technique théâtrale et investissent un espace d'expression libre et créative. Les comédiens aguerris peuvent intégrer la Compagnie Vagabondages engagée dans un travail de recherche théâtrale et la création de spectacles.

DES STAGES DE THÉÂTRE POUR LES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

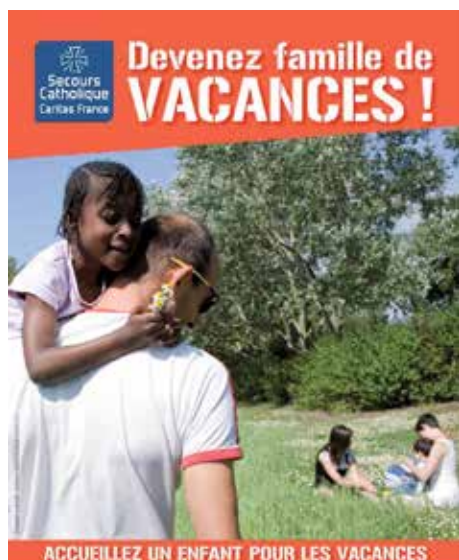
Les stages *Apprentis comédiens* accueillent les enfants dès le CP sur cinq jours entiers pour vivre une aventure théâtrale et humaine unique. ■

Vagabondages

04 72 98 81 40 – contact@vagabondages-theatre.fr

www.vagabondages-theatre.fr





Et si vous partagiez vos vacances avec un enfant ?

Les congés d'été approchent à grands pas, mais ils ne sont pas synonymes de départ pour tout le monde. En effet, près d'un enfant sur trois ne part pas en vacances pendant l'été et se retrouve donc privé d'une source d'épanouissement et de développement importante. C'est pourquoi le Secours catholique vous propose chaque année d'accueillir l'un de ces enfants afin de partager avec lui vos vacances. Il s'agit d'un véritable projet construit en collaboration entre la famille de l'enfant, la famille d'accueil, l'enfant lui-même et l'association. ■

Tenté par cette aventure enrichissante ?

Contactez le Secours catholique au 04 72 33 38 38 ou par mail à rhone@secours-catholique.org. Plus d'infos sur le site internet : rhone.secours-catholique.org

Parliamo italiano

Les inscriptions pour participer aux cours d'italien (de débutants à confirmés) et au groupe de conversation italienne proposés par le Comité de jumelage de Caluire et Cuire pour la saison 2016-2017 sont ouvertes. Le groupe de conversation commencera le 21 septembre et les cours d'italien le 3 octobre.

Si vous êtes intéressé, contactez :

Maguy Demougeot au 06 03 89 05 81

Sorties culturelles

Art culture et loisirs

L'Association Art culture et loisirs (ACL) vous invite, le temps d'une journée, à découvrir ou redécouvrir nos régions.

Quatre circuits en car, culturels, touristiques et pleins de convivialité, avec déjeuner au restaurant, vous sont proposés.

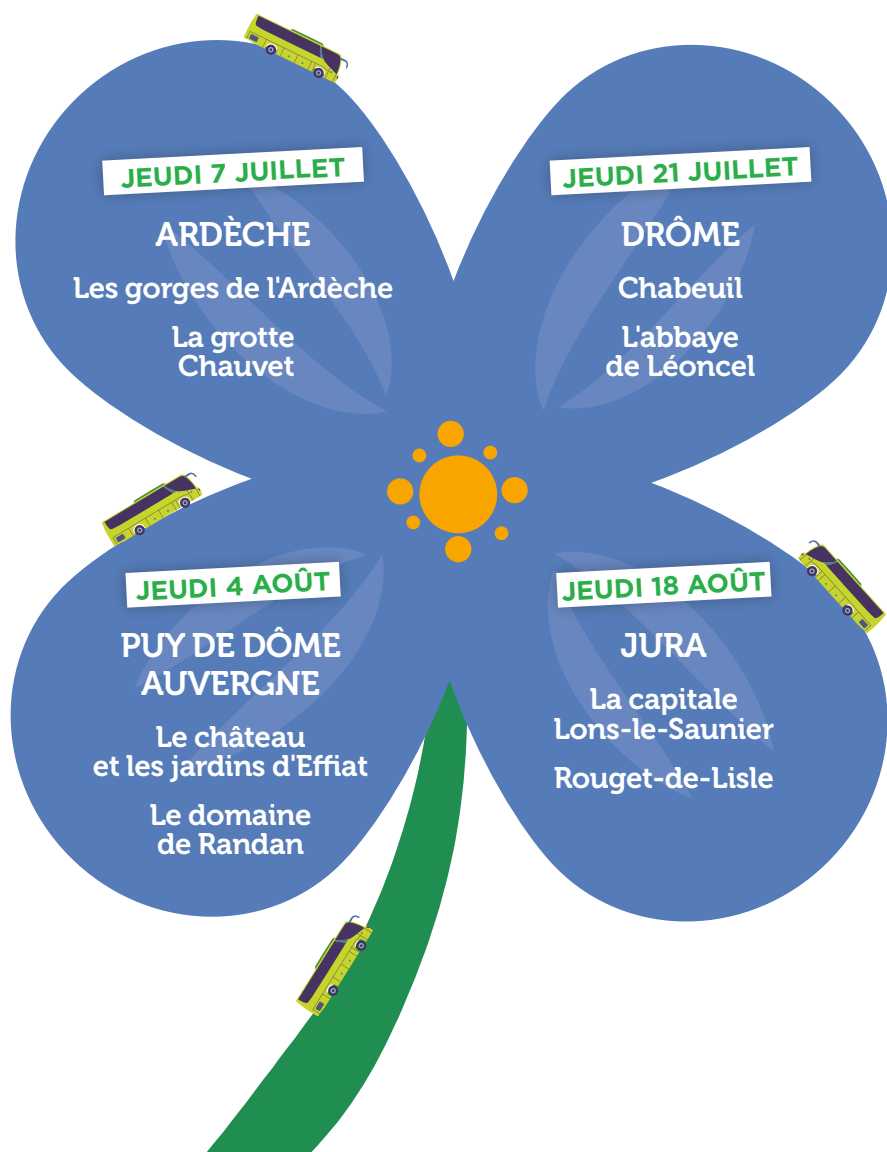
Ces sorties sont ouvertes à tous. (Mini-cotisation de 15 € pour les non-adhérents ACL + prix de la sortie) - Départ de Lyon Vaise

Contact

Renseignements pour inscriptions aux permanences d'Art culture et loisirs :

lundi et mercredi de 9h à 12h

04 78 64 20 40 – Email : aclyon@free.fr





La JAAC

Quand l'Alouette décolle !

L'ouverture en janvier de la salle spécialisée Métropolis, grande réalisation de la mairie de Caluire et Cuire offrant des infrastructures exceptionnelles pour la pratique des arts martiaux et de la gymnastique, offre de nouvelles opportunités à la JAAC (Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire). Cette saison, la JAAC vit une nouvelle étape et, grâce à ce nouvel outil municipal, fonde de nouveaux espoirs de développement.

La salle Métropolis permettra très largement de développer les activités gymniques ! En effet, nous souhaitons faire vivre ces nouvelles installations à la hauteur de leur qualité et faire rayonner la JAAC, Métropolis et la ville de Caluire et Cuire. Les activités gymniques seront réorganisées autour de cette salle spécialisée et des locaux de l'association situés au 10 impasse du Collège, et les adhérents pourront choisir de s'orienter vers une activité de loisir, ou, au contraire, prendre une orientation compétition en s'appuyant sur la FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) ou sur la FFG (Fédération française de gymnastique).

CE NOUVEAU TOURNANT POUR LES ACTIVITÉS GYMNINIQUES NE FERA CEPENDANT PAS OUBLIER LES AUTRES DISCIPLINES !

Cette saison qui touche bientôt à sa fin a déjà vu la création de deux nouvelles sections : **handigym** et « **pole dance** ». Ces activités ont déjà rencontré un succès réel auprès du public et des adhérents et seront encore développées dès la saison prochaine.

Une animation de « **vacances sportives** » a aussi vu le jour lors des dernières vacances de printemps pour les enfants de 4 à 12 ans. Elle propose des activités aussi novatrices que le tchoukball, le kinball, l'ultimate et d'autres surprises. Cette initiative sera renouvelée au mois de juillet : mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, puis lundi 11, mardi 12, mercredi 13 juillet et enfin la semaine du 18 au 22 juillet.

À la rentrée, une toute nouvelle discipline, directement issue des arts du cirque, fera son apparition : **le cerceau aérien**. Les adhérents pourront apprendre à voltiger avec grâce sur les cerceaux aériens, encadrés par des enseignants formés et sur un matériel adapté et de qualité.

Le public retrouvera également toutes les disciplines qui font la JAAC. ■

JAAC Caluire

10, impasse du collège – 04 78 08 11 73
jaluire@free.fr

La JAAC vous donne RDV dès ce mois de juin pour les inscriptions, et d'ici là, n'hésitez pas à consulter le site internet pour (re)découvrir l'association !

www.jaluire.org

“ De beaux projets pour la saison prochaine. ”

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

La sécurité est de la responsabilité de l'État mais les communes ont un rôle majeur à jouer.

Ainsi, la sécurité n'est pas un slogan, elle nécessite des actes. La majorité municipale en a toujours fait une priorité. La sécurité est un sujet trop sérieux pour se permettre des polémiques. C'est pourquoi, quand certains élus de l'opposition sont contre les caméras, contre l'armement de la Police, contre les investissements concernant la sécurité, on voit bien que l'idéologie prend le pas sur la tranquillité de nos concitoyens. Nous sommes fiers du chemin parcouru et nous allons continuer dans ce sens pour le bien vivre des Caluirards.

Les élus de la majorité ont souhaité renforcer les effectifs de Police, la vidéoprotection et la vigilance citoyenne. Cela se traduit par davantage d'agents de police municipale, donc un quasi doublement des équipes depuis 2008 et une présence sur le terrain, accrue de 195 % ! C'est aussi davantage de caméras de vidéoprotection, des radars pédagogiques et des contrôles de vitesse supplémentaires sur nos grands axes routiers.

Comme l'expose le dossier de cette édition de Rythmes, la sécurité est l'affaire de tous. Cela signifie que l'action quotidienne de chaque citoyen peut aider à faire la différence. C'est par l'engagement de chacun que nous garantirons la sécurité des Caluirardes et des Caluirards.

Les élus de la Majorité municipale. Philippe COCHET, Député-

Maire, conseiller métropolitain, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie, à l'emploi, et aux anciens combattants, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Fabien MANINI, Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Philippe CHAISNE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Charlotte ROQUES, Abdelaziz TAKI, Viviane WEBANCK. ■

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales. »

Caluire et Cuire en mouvement

Séjours de vacances : les 6-12 ans oubliés

1936. Le droit aux loisirs et aux temps libres est enfin reconnu. La volonté de la Gauche est de rendre accessible les départs en vacances, le sport, les activités culturelles pendant les loisirs, avec des réductions sur les tarifs ferroviaires et la création d'hébergements peu onéreux. Les premiers congés payés, la reconnaissance de l'Education populaire permettront aux adultes et à des générations d'enfants de découvrir autre chose que leur environnement quotidien. Caluire participait de cette démocratisation. Chaque été des séjours pour les enfants de 6 à 12 ans étaient organisés à la mer et à la montagne en juillet-août. Chaque été 80 enfants partaient en vacances grâce à une aide municipale couvrant près de la moitié de la dépense. Ces séjours, d'abord organisés par la caisse des écoles, ont été repris en gestion directe par la ville en décembre 2010, contre l'avis des conseillers de gauche de l'époque. Juré, promis, le

Maire affirmait alors « la ville veillera à maintenir le volume et la qualité des prestations... par des moyens financiers équivalents à ceux alloués jusqu'à présent à la Caisse des écoles ».

2016. Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est fini. La ville ne propose plus de séjours d'été pour les 6-12 ans. La ville économise par là 25 000 €. Une nouvelle fois les familles sont pénalisées après les augmentations abusives des tarifs de cantines et de garderies.

La fin des séjours de vacances, les incertitudes autour de Caluire juniors, sont autant d'inquiétudes pour les familles à la recherche de loisirs d'été financièrement accessibles pour leurs enfants.

Il y a 80 ans, Léo Lagrange énonçait que les loisirs doivent permettre de trouver la joie de vivre et le sens de la dignité. Le rôle d'une ville est de les favoriser.

F. Matteucci, M.-J. Bajard, G. Durel, C. Parisi. Fbk :

caluireetcuireenmouvement ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Au dernier conseil municipal du mois de mars le rapport mis en délibération sur l'approbation de la gestion comptable assurée par la trésorerie de Rillieux n'a soulevé aucune remarque directe de notre part. Toutefois nous avons rappelé que toutes les généreuses traditions ne sont pas bonnes. Comme nous sommes mandatés par les électeurs de notre commune, nous avons attiré l'attention que chaque année une indemnité est systématiquement versée par la mairie de Caluire au paiement

de la trésorerie de Rillieux, indemnité à laquelle nous nous étions opposés lors de délibérations précédentes. En effet nous ne voyons pas pourquoi un agent de l'Etat déjà payé pour un travail de comptabilité reçoive en plus une somme en guise d'étrennes de fin d'année, alors qu'il est demandé au service public de faire des efforts. C'est bien une marge que se donne la mairie, ce n'est pas une obligation légale.

caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

Texte non communiqué dans les délais

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Emprunts toxiques suite : la majorité des élus métropolitains est prête à accepter les conditions scandaleuses de la banque Dexia qui réclame 425 millions d'€ d'indemnités de remboursement anticipé (soit près du double du capital restant dû de 217 millions d'€ en avril 2016). Le Front de Gauche

exige que les actions en justice engagées contre cette banque soient poursuivies et invite tous les citoyens-contribuables de Caluire qui partagent notre point de vue, à s'exprimer par un mail ou un courrier auprès du Président de la Métropole. contact@frontdegauche5.fr ■

ERRATUM

Suite à une erreur, nous n'avons pas pu passer **la tribune du groupe Démocratie et Citoyenneté à Caluire** dans le numéro du mois de mai. Nous vous prions de nous en excuser. Vous la trouvez publiée ci-après :

La Métropole est confrontée à la gestion de 3 prêts toxiques d'un montant de 203 millions d'€. Pour sortir de ces prêts, la banque peut réclamer jusqu'à 430 millions d'€ d'indemnité! Plutôt que de poursuivre les recours en justice engagés auprès des tribunaux, les élus métropolitains (pas

ceux du FDG évidemment) ont préféré faire un chèque en blanc à Mr Collomb pour négocier avec la banque. Or, 430 millions d'€, c'est l'équivalent de 15 ans d'investissement dans les collèges ou 3 fois le coût de la réouverture de la ligne Sathonay/Trévoux ! contact@frontdegauche5.fr ■

Culture

Bibliothèque municipale

LA
SÉLECTION

MUSIQUE ET ARTS DU SPECTACLE



TCHAIKOVSKY, CONCERTO POUR VIOLON STRAVINSKY, LES NOCES

Une réussite totale, jusqu'à l'humour de l'emballage de ce CD magnifiquement enregistré. Le violon chante comme jamais, et Patricia Kopatchinskaja sait aussi le faire sautiller, se courber, gémir, pleurer, puis se redresser fier et magnifique, face à MusicaAeterna, orchestre soyeux et puissant, sauvage et caressant. Une splendeur dès les toutes premières notes. Quant aux « Noces » de Stravinsky... Là encore la Russie s'y exprime dans tous ses grandioses excès ! ■

Tchaikovsky, concerto pour violon - Stravinsky, Les Noces / Patricia Kopatchinskaja (violin) ; Teodor Currentzis (dir.) ; ensemble MusicaAeterna
Sony, 2016
À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale.

JEUNESSE



MORT DE LOL

À partir de 12 ans.
Avec *Mort de LOL*, Loïc Sécherresse propose des strips (BD courtes) pleins d'humour. D'après l'observation d'adolescents qu'il remercie en début d'ouvrage, il a construit en trois cases des gags qui font mouche. À partir des thèmes de la famille, des copains, de l'amour ou du collège, un portrait juste et féroce sur les adolescents d'aujourd'hui se dessine. ■

Mort de LOL / Loïc Sécherresse
Jungle, 2015
À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale.

ADULTE



LES ROIS DU MONDE

Par ce cycle de romans historiques, empruntant au genre fantasy, on suit le destin de Bellovèse, fils du roi des Turons, en lutte avec Amigat, son oncle, roi des Bituriges. Duels de héros, joutes oratoires, batailles rangées, chasses épiques... tout cela nous plonge dans la Gaule avant l'occupation romaine et fait revivre la civilisation celte. Les druides et le monde des esprits ont toute leur place dans cette société et dans l'intrigue des romans. ■

Les Rois du monde :
1. Même pas mort ; 2. Chasse royale / Jean-Philippe Jaworski
Les Moutons électriques, 2013 et 2015
(La bibliothèque voltaïque)
À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale.

PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 – bibliotheque@ville-caluire.fr – bm.ville-caluire.fr
Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h / mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h/samedi : de 10h à 16h.



Trophées DES SPORTS

CALUIRE ET CUIRE

COUP
DE
CŒUR

Sur
l'agenda
du mois

La Ville de Caluire et Cuire récompense ses sportifs et les personnes engagées dans le monde du sport

Lundi 6 juin 2016

À partir de 18h au Radiant-Bellevue
1, rue Jean Moulin

En présence de
Sébastien CHABAL & Lionel NALLET



La cérémonie sera précédée de l'inauguration du gymnase Métropolis à 17h
30, rue François Peissel

LE SPORT À L'HONNEUR



caluire
& cuire

Exposition



EXPOSITION DANS L'ATRIUM

Les élèves des ateliers de dessin / peinture d'art de l'association Art culture et loisirs présenteront un aperçu du travail réalisé durant la saison 2015/2016. Une quarantaine de personnes traduisent leurs émotions grâce à la peinture, l'aquarelle ou le dessin. Elles sont accompagnées dans leur cheminement par les professeurs Claire Veys, Aude Berliner et Christophe Marion, tous peintres confirmés. ■

Du 7 au 21 juin

Vernissage : jeudi 9 juin, à partir de 18h

Un intermède musical viendra animer ce moment de convivialité.

Atrium de l'Hôtel de Ville : place du Dr Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Renseignements : 04 78 98 80 66

Les artistes viendront échanger avec le public : les mardis 14 et 21 juin, de 9h à 12h et les mercredis 8 et 15 juin, de 14h à 17h.

Festivals

FESTIVAL CALUIRE ART & MÉTIERS



La Ville de Caluire et Cuire organise la première édition du Salon Caluire Art & métiers. Le temps d'un week-end, venez découvrir le savoir-faire et le travail exceptionnel d'une trentaine d'artisans locaux : ébénistes, tapissiers, ferronniers, couteliers... Au programme : présentation des métiers, démonstrations, exposition sur les meilleurs ouvriers de France... ■

Vendredi 24 juin, de 10h à 19h

Samedi 25 juin, de 10h à 19h

Dimanche 26 juin, de 10h à 18h

Hôtel de Ville : place du Docteur

Dugoujon

Infos : contact@idees-en-bulles.com



FESTIVAL DE CIRQUE

L'association En piste avec Romano organise son traditionnel Festival du cirque début juin. Spectacles, ateliers cirque, animations variées (structures gonflables, jeux en bois, balades à poney...)... Retrouvez le programme complet sur enpisteavecromano.free.fr ■

Du 8 au 12 juin 2016

Boulevard Paul Doumer

Info : enpisteavecromano.free.fr ou 06 83 46 53 69



Radiant-Bellevue

LANCEMENT DE LA SAISON 16/17 & OUVERTURE DES ABONNEMENTS !

Le Radiant-Bellevue vous propose une nouvelle saison pleine de diversité, qui n'aura de cesse de confronter le contemporain au classique, la modernité à la création, créant une véritable passerelle entre la culture et ses publics. Attendez-vous à découvrir des spectacles et des artistes de renom, mais également des révélations prometteuses.

Au programme : Bernard Lavilliers, Michel Le Royer, James Thierrée, Arthur H, Miossec, Jacques Gamblin, William Sheller, Rocio Molina, L.E.J., Robert Charlebois, Dionysos, Zazie, Marc Lavoine, Stephane Guillon, Gaspard Proust, Daniel Auteuil, Christophe, Olivia Ruiz, Gregory Porter... et bien d'autres encore ! ■

Retrouvez toute la programmation sur www.radiant-bellevue.fr ou demandez votre brochure auprès du service billetterie du Radiant-Bellevue (04 72 10 22 19).
Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos abonnements !

VOS AVANTAGES ABONNÉS

- Une période de réservation prioritaire du 2 au 20 juin, avant l'ouverture de la vente des places à l'unité. Vous avez ensuite la possibilité de vous abonner tout au long de la saison.
- Une réduction jusqu'à 28% sur le tarif plein.
- La possibilité d'échanger vos places sans frais jusqu'à 48h avant le spectacle.
- La possibilité d'ajouter d'autres spectacles à votre abonnement tout au long de la saison en bénéficiant toujours de votre tarif abonné.
- Des places réservées sur les spectacles mis en vente en avant-première.
- La possibilité de régler votre abonnement en 2 ou 3 fois sans frais (pour toute souscription avant le 13 juillet 2016).

RETROUVEZ ÉGALEMENT L'ABONNEMENT FAMILLE !

- Choisissez 3 spectacles parmi ceux que nous vous aurons sélectionnés pour une sortie en famille :
- Abonnement 3 spectacles pour un adulte et un enfant (de moins de 15 ans) : 90€.
 - Adulte supplémentaire : 15€ la place (maximum 1 par spectacle)/enfant supplémentaire (de moins de 15 ans) : 15€ la place (maximum 2 par spectacle).

LE + CALUIRARD !

Habitants de Caluire et Cuire : le Radiant-Bellevue vous fait bénéficier de la période de réservation prioritaire des abonnés et adhérents du 2 au 21 juin 2016, pour l'achat de vos places à l'unité.

Infos pratiques

Ouverture de la billetterie : du mardi au vendredi, de 11h30 à 17h et 1h30 avant le début des spectacles. Ouvertures exceptionnelles les lundis 6, 13, 20 et 27 juin.

Infos : 04 72 10 22 19

Pour les billets à l'unité : les réservations à l'unité seront ouvertes à partir du 21 juin pour tous les spectacles de la saison.

Radiant
BELLEVUE

Radiant-Bellevue

1, rue Jean Moulin — 04 72 10 22 19 — www.radiant-bellevue.fr

MUSIQUES EN FÊTE

Venez célébrer la musique le samedi 18 juin sur la Voie verte ! Plusieurs podiums seront installés.



DE 16H À MINUIT, L'ASSOCIATION AMC2 VOUS PROPOSE :

16h00
les pratiques collectives
(orchestres et chorales)

18h30
Pique-nique musical
aux 1000 recettes
(L'association s'occupe de la musique, mais pour y participer, amenez votre recette préférée à mettre en partage)

19h15
Les formations rock, ZIKZAK

20h15
L'Harmonie de Caluire

Contact AMC2 :
contact@musicamc2.fr
r.saintpol@musicamc2.fr

DE 20H À MINUIT, L'ASSOCIATION CALUIRE VOIE VERTE EN VIE (C3V) VOUS PROPOSE DEUX PODIUMS :

PODIUM POP-ROCK

20h00
Loverd'oz (pop-rock)

21h00
K40 (pop-rock)

22h00
28 jours (groove-rock)

PODIUM MUSIQUES DU MONDE

20h00
Olivier Rodriguez (Chanson)

20h45
Enigmatik (Afrique)

22h00
Kalouband (Île de la Réunion)

Contact C3V (association Caluire Voie Verte en Vie) :
Frédéric Joubert - 06 63 26 16 49 - fredrum7@yahoo.fr

Durant la fête, de 16h00 à 20h00, une buvette centrale sera tenue par l'AMC2. De 20h à minuit, deux buvettes seront tenues par les scouts de Caluire et Cuire et par l'Association Caluire Football Féminin.

Toboggan gonflable, barbes à papa, animation McDonald's pour les enfants.

LES RENDEZ-VOUS DE

L'AMC2

CONCERTS

Vendredi 3 juin à 18h30,
la classe de percussion proposera une audition de fin d'année qui vous permettra de découvrir les instruments d'une famille riche. Entre claviers, peaux à sons déterminés ou indéterminés, les élèves vous montreront leur polyvalence.
Lieu prochainement indiqué sur www.musicamc2.fr

Samedi 4 juin, à 15h, les élèves de la classe de piano vous invitent au dernier concert de l'année au **pôle centre-ville**.

Samedi 18 juin, l'AMC2 fêtera l'été et la musique avec quelques jours d'avance en deux temps.

Le matin : animation musicale préparée par les classes de Formation musicale, l'Orchestre et les Pratiques collectives vocales - mini chœurs et le grand ensemble de Flûtes traversières.

De 10h30 à 12h, dans la cour du pôle Bissardon.

L'après-midi : en partenariat avec l'Association Caluire Voie verte en vie, ce seront les Pratiques collectives vocales, Chorales et Orchestres de l'École de musique qui se produiront.

De 16h à minuit, sur la Voie verte.

Plus de détails sur le site : www.musicamc2.fr
Tous ces concerts sont en entrée libre !!!

ATELIERS

Samedi 25 juin, de 14h à 17h, atelier de découverte musicale autour du handicap (pôle centre-ville)

Il s'agira d'accompagner l'ensemble des participants à s'aventurer sur le chemin de la musique, notamment celui du corps musical.

Chaque participant pourra pratiquer différents instruments, en particulier les percussions, en entrant en résonance avec leurs vibrations, et découvrir ou redécouvrir son corps en tant qu'instrument.

En jouant tout de suite ensemble, et en prenant conscience que la musique est vivante et qu'elle se fabrique, chacun pourra ainsi trouver sa place au sein de cet espace de pratique collective, quelles que soient ses compétences et ses potentialités. Cet atelier vous convie à partager

un temps de pratique musicale dans lequel se retrouveront des personnes, pour certaines en situation de handicap, d'autres non, autour d'une envie commune: la musique. Atelier gratuit, limité à 15 personnes. Débutants ou musiciens plus avancés sont les bienvenus !

Inscription et renseignements :
d.charpentier@musicamc2.fr

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 13 juin sur le site de l'AMC2.

AMC2 :

Pôle centre-ville : 1, rue Jean Moulin.

Pôle Bissardon : 11, rue de l'Oratoire.

Plus d'informations sur :

www.musicamc2.fr

ou au 04 78 08 14 04.



FACE-À-FACE MUSICAL

L'association Face-à-face musical organise son concert de clôture, intitulé « Le chant des anches » et interprété par Alexis Ciesla (clarinette) et Jean-Luc Brunetti (accordéon).

Un voyage à travers les cultures européennes, avec des transcriptions, des créations, des improvisations. Ces deux formidables musiciens, de formation classique, revisitent avec bonheur des pièces du répertoire et des pièces traditionnelles (dances roumaines, espagnoles, polonaises, suédoises, croates, hongroises, klezmer...). Des Milongas de Piazzola à la musique des Balkans, en passant par un mélange de genres et d'esthétiques... Pour clore dans l'allégresse cette saison, l'association propose un concert de forme innovante et hybride : le concert commencera

à l'intérieur de la chapelle, puis, le public sera invité à se déplacer au son des instruments, et pour finir il pourra savourer, à l'extérieur, des pièces plus légères et festives. Ce moment musical exceptionnel sera suivi d'un apéritif convivial sur l'esplanade de l'Oratoire. ■

Dimanche 12 juin, à 18h

Chapelle de l'Oratoire : 6, rue de l'Oratoire

Réservation conseillée : 06 43 76 08 51 - ou concerts.faceafacemusical@gmail.com

Prix des places : 8 euros - gratuit pour les moins de 12 ans

CONCERT DES HCL

L'association Les amis de l'Hôpital gériatrique F. Dugoujon vous convie au concert annuel organisé par les Hospices civils de Lyon. Au cours de ce concert, l'Orchestre des HCL interprétera, entre autres, des extraits de la *Symphonie n° 9* de Schubert ainsi que *Carmen* et *L'Arlésienne* de Bizet.

Mardi 14 juin, à 19h45

Hôpital gériatrique F. Dugoujon : 14, rue Pasteur

Entrée libre - Buffet dès 18h30

CONCERT PARTAGÉ

Le Foyer de l'île Barbe (musiciens handicapés) et ChoralEnsemble (chorale caluirarde) s'unissent pour un concert baptisé « Notre carnet de voyage sonore ». De rencontres musicales en rencontres corporelles, les musiciens des deux groupes créent un voyage inédit... Improvisation vocale et instrumentale nous menant de tableau en tableau, ponctuée de chants communs. ■

Dimanche 5 juin, à 17h

Église Saint Romain de Cuire

Prix Libre - Organisé par l'Association Léthé Musicale et l'ALGED





Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di DIEGO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÉMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Tél. 06 25 62 09 56 - phbservices.clean@gmail.com

Propreté / Maintenance
Transport - Espaces verts

- Entretien d'immeubles, surfaces commerciales, bureaux...
- Nettoyage de vitres
- Lavage de panneaux solaires
- Nettoyage de fin de chantier et/ou état des lieux
- Remplacement gardien

Une entreprise de Caluire et Cuire
qui s'adapte à vos besoins,
services personnalisés pour les Entreprises,
les Syndics de Copropriétés, les Collectivités,
mais également auprès des Particuliers.



A la mesure de vos ouvertures



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

HOME FENÊTRES RECRUTE

Débutants ou expérimentés H/F, plusieurs postes à pourvoir

Envoi des candidatures par mail :
infos@homefenetres.com

 **04 78 18 93 61**  contact@homefenetres.com  83 rue Jean Moulin 69300 Caluire et Cuire

Spectacles



GALA DE DANSE

L'école de danse Studio Ruffino organise son traditionnel gala de fin d'année à l'espace Lucien Lachaise. Lors de cette soirée, vous pourrez découvrir toutes les disciplines enseignées à l'école. Les plus jeunes élèves de l'école ont 3 ans (la valeur n'attend pas le nombre des années...). ■

Samedi 25 juin, ouverture des portes 20h, spectacle 20h30

Espace Lachaise : 1, rue Curie,

Renseignements : École de danse Studio Ruffino

67 bis, chemin de Vassieux - 04 78 23 03 79 - 06 68 68 77 78

www.ecolededanse-studioruffino.com - facebook.com/studioruffino



LE MALADE IMAGINAIRE

Pour la 2^e année, le Lugdunum Théâtre vous propose de (re)découvrir un grand classique de la littérature française en famille et en plein air, dans la cour de la Maison Ferber : *Le Malade imaginaire* de Molière.

Argan, personnage principal de la pièce,

est hypocondriaque, mais les médecins dont il s'entoure sont peu scrupuleux et profitent de lui... Angélique, sa fille, est amoureuse de Cléante, mais Argan souhaite qu'elle épouse un médecin ou un apothicaire ! Quant à sa nouvelle épouse, Béline, elle ne s'est mariée avec lui que dans l'espoir d'en hériter le plus rapidement possible... Heureusement, Toinette, la servante d'Argan, est pleine d'esprit et va tenter, par tous les moyens, de ramener Argan à la raison, avec l'aide de Béralde, le frère du « malade »... ■

Les vendredi 10 et samedi 11 juin, à 21h - (3 séances seront proposées aux écoles les jours précédents)

Maison Ferber : rue du Capitaine Ferber

Renseignements et réservations : lugdunum.theatre@yahoo.fr / 06 63 19 77 07

Cérémonies commémoratives



APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Samedi 18 juin, à 11h

1bis, rue Jean Moulin

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Dimanche 19 juin, à 11h15

Place Gouailhardou

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Mercredi 8 juin, 18h

Place Gouailhardou

LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE



→ MA LOUTE

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Été 1910, baie de la Slack dans le nord de la France. De mystérieuses disparitions mettent en émoi la région. L'improbable inspecteur Machin et son sagace Malfoy (mal) mènent l'enquête. Ils se retrouvent, bien malgré eux, au cœur d'une étrange et dévorante histoire d'amour entre Ma Loute, fils aîné d'une famille de pêcheurs aux mœurs bien particulières, et Billie de la famille Van Peteghem, riches bourgeois lillois décadents.

Du 8 au 14 juin

Un film de Bruno Dumont, avec Fabrice Luchini, Juliette Binoche, Valeria Bruni Tedeschi.

Ce film a été présenté en compétition au Festival de Cannes 2016.

**Ciné Caluire : 36, avenue du Général de Gaulle
04 78 98 89 86 - www.cinecaluire.org**

LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE



→ JULIETA

Julieta s'apprête à quitter Madrid définitivement lorsqu'une rencontre fortuite avec Béa, l'amie d'enfance de sa fille Antía, la pousse à changer ses projets. Béa lui apprend qu'elle a croisé Antía une semaine plus tôt. Julieta se met alors à nourrir l'espoir de retrouvailles avec sa fille qu'elle n'a pas vue depuis des années. Elle décide de lui écrire tout ce qu'elle a gardé secret depuis toujours.

Du 8 au 13 juin

Un film de Pedro Almodóvar, avec Emma Suárez, Adriana Ugarte, Daniel Grao.

Ce film a été présenté en compétition au Festival de Cannes 2016.



→ LE LIVRE DE LA JUNGLE

Pour son dernier p'tit ciné de la saison, le Méliès propose à son jeune public *Le Livre de la Jungle*, le dessin animé de Walt Disney dans sa première version de 1967.

La panthère Bagheera découvre dans la jungle un jeune enfant abandonné. Elle décide de le confier à une famille de loups qui l'élève comme un louveteau. Alors que Mowgli a 10 ans, le tigre Shere Kahn approche du territoire des loups. Pour éviter à l'enfant une fin inévitable, les loups l'éloignent et décident de le confier aux hommes d'un village proche. C'est Bagheera qui le conduit. Pendant leur voyage, ils feront de nombreuses rencontres, parfois redoutables.

Le 22 juin à 16h30

À partir de 3 ans

**Le Méliès : 67, chemin de Vassieux
04 72 27 02 07 - www.lemelies.org**

SÉANCES DE CINÉ EN PLEIN AIR

Comme chaque année, la Ville Caluire et Cuire vous propose
2 projections gratuites en plein air.

Au programme cette année :



→ LA FAMILLE BÉLIER

Vendredi 24 juin, 22h
Esplanade de l'Hôtel de Ville

→ LES MINIONS

Samedi 9 juillet, 22h
Parc des berges du Rhône
(Saint-Clair)



Centres culturels et sociaux



**CSC
DU PARC DE LA JEUNESSE**
18, rue Paul Painlevé
04 72 27 44 10

STAGE DE QI GONG

Sérénité du corps et de l'esprit ainsi
que subtilité de la pratique vous seront
apportées au fil des séances.

Samedi 11 juin (1 fois/mois), de 10h à 11h30

Tarifs : 14 € la séance + 2 € (non-adhérents)

Inscription obligatoire avant le stage

STAGE GYM POSTURALE

Travail de réactivation des muscles
profonds du dos et des abdos, afin
d'améliorer et/ou de préserver sa posture

Les samedis 18 et 25 juin, 9h30 à 11h.

Tarifs : 11 € / stage + 2 € (non-adhérents).

Inscription obligatoire avant le stage.

**CSC
DES BERGES DU RHÔNE**
70, grande rue de Saint-Clair
09 72 35 09 07

ATELIER « DÉBUTER AVEC UNE TABLETTE »

Un atelier pour les personnes qui viennent
d'acquérir une nouvelle tablette.

Mercredi 15 juin, de 10h à 12h

ATELIER BAILAR

Initiation à la salsa et la danse
contemporaine.

Chaque mois, les participants se retrouvent
pour s'initier à la salsa et la danse
contemporaine. Un temps convivial à l'écoute
de son corps où l'on apprend à danser
ensemble.

Jeudi 16 juin, à 19h30

Tarif : 2 € / soirée. Réservation au 09 72 35 09 07

Événement

SEMAINE DU COMMERCE

Du mardi 14 au samedi

18 juin 2016, plus de

80 commerçants

caluirards participeront à

la 4^e édition de la Grande
Semaine du commerce.

De nombreux lots sont

à gagner tout au long

de la semaine.

Plus d'informations en page 27.

Bibliothèques

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



POUR LES ENFANTS
SÉANCES DE LECTURE
(Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans)
Mercredi 15 juin, de 10h15 à 10h45
Sur inscription gratuite (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

L'Heure du Conte (3-6 ans)
Mercredi 8 juin, de 16h à 17h
Mercredi 22 juin, de 16h à 17h
Entrée libre

POUR LES ADULTES
HISTOIRES D'EN PARLER
Mardi 21 juin, de 18h à 20h
Entrée libre

POUR TOUS
BOURSE AUX LIVRES
Vente au public des documents retirés des collections de la bibliothèque municipale.
Samedi 25 juin, de 10h à 16h
Dans le hall de la bibliothèque
Entrée libre

PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon
04 78 98 81 00 – bibliotheque@ville-caluire.fr
Site Internet : bm.ville-caluire.fr
Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h
mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h / samedi : de 10h à 16h.

BIBLIOTHÈQUE DE NUZILLY

La bibliothèque de quartier de la Confédération syndicale des familles organise une vente de livres d'occasion avec un grand choix d'ouvrages pour les enfants et les adultes.

Vendredi 17 juin, de 14 h à 18h30
43, rue Nuzilly



Citoyenneté



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 20 juin, 19h
Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal
Place du Docteur Dugoujon



SÉANCE DE CLÔTURE DU CME

Venez écouter les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants vous parler des projets qu'ils ont menés au cours de leur mandat. ■

Mercredi 22 juin, à 18h
Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal
Place du Docteur Dugoujon



RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ

Venez rencontrer les élus du Conseil en faisant votre marché, en toute convivialité! ■

Samedi 11 juin, de 7h30 à 12h
Marché de Montessuy, allée du parc de la jeunesse
Vous pourrez également vous renseigner sur la lutte contre l'ambrosie grâce à un stand d'informations, de 9h à 12h.

Rendez-vous



70 ANS DE L'AMICALE DU BERGER DE CALUIRE

L' Amicale du berger de Caluire (ABC) fête ses 70 ans ! Si vous avez adhéré au club pendant ces années, ou si vous voulez le découvrir, vous êtes invité à participer à son anniversaire ! L'ABC est un club d'éducation canine toutes races (association loi 1901) affilié à la Centrale canine (agrée par le ministère de l'Agriculture). ■

Dimanche 19 juin, à partir de 11h

Complexe sportif de Terre des Lièvres : 111, chemin de Crépieux

Si vous souhaitez déguster la paella proposée sur place pour le déjeuner (10 euros), inscrivez-vous au 04 78 55 61 99 ou au 04 78 55 08 84
Blog internet : <http://abcaluire.over-blog.com>

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à Caluire et Cuire ? La Municipalité vous convie à une matinée d'accueil au cours de laquelle vous pourrez rencontrer les élus municipaux et découvrir la ville grâce à une visite en car. ■

Samedi 25 juin, 9h45

Inscription obligatoire au 04 78 98 81 41

CAFÉ-PARTAGE

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) organise un nouveau Café-partage thématique le 28 juin prochain à destination des « aidants » accompagnant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Intitulée « Alzheimer et vie quotidienne », la rencontre permettra d'aborder les troubles que génère la maladie ainsi que leur impact sur le quotidien des personnes. Les différentes aides humaines et techniques existantes vous seront également présentées. ■

Mardi 28 juin

**Résidence Marie Lyan
3, impasse du Collège**

Participation gratuite sur simple inscription
au 04 78 23 36 36

Notez dès maintenant les dates des prochains cafés-partage :

26 juillet, 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 13 décembre.

JOB DATING SPÉCIAL ASSISTANTES MATERNELLES

Parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ?

Assistants maternelles agréées, vous avez des places disponibles ?

Venez vous rencontrer à l'occasion du job dating organisé par la Ville de Caluire et Cuire. À travers de petits entretiens individuels, vous pourrez établir un premier contact et échanger sur les attentes de chacun. ■

Samedi 2 juillet, de 10h à 12h

Relais d'accueil du Vernay (salle Lassagne) :

37, avenue du Général de Gaulle

Renseignements : 04 37 92 92 32 ou relais@ville-caluire.fr

Inscription obligatoire pour les assistantes maternelles.

Entrée libre pour les parents.

TROPHÉES AU MONDE ÉCONOMIQUE

Jeudi 9 juin, à 19h

Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Place du Docteur Dugoujon

LA JOURNÉE MONDIALE DU « BIEN-ÊTRE »

Venez découvrir gratuitement différents cours (Yin Yoga, Kundalini, Méditation, Hata...) les samedis 11 et 18 juin. ■

Plus d'informations en page 27.

À noter dès maintenant

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'édition 2016 du Forum des associations aura lieu le 10 septembre, de 10h à 18h. L'occasion de découvrir les associations caluirardes, d'assister à des démonstrations et de participer à des initiations.

Espace Lucien Lachaise :
1, rue Curie

Dépil Tech
Paul & Jean-Baptiste Maurer

Épilation Définitive
pour Elle & Lui à partir de **37 €****

Rendez-vous d'information
et séance découverte
OFFERTE***

Quand il y a du **GRAIN** dans l'escalier,
c'est qu'il y en a au **GRENIER**

LYON 4 CROIX-ROUSSE — 20 RUE DU MAIL — 09 82 60 89 96
depiltech.com

*Un coffret de produits cosmétiques Institut Esthederm offert pour l'achat d'un forfait 2 zones minimum. **Par mois pendant 12 mois, forfaits illimités sur 18 mois jusqu'à disparition complète des poils (hors zones hormono-dépendantes). ***Séance découverte offerte valable sur zone maillot classique ou aisselles. Voir conditions en centre. SAS Dépil Tech 529 850 455 RCS Nice © Branislav Ostojic

Soutien scolaire à Caluire

- Stages pendant les vacances d'été
- Soutien en français, math et anglais du CP à la Terminale pendant l'année scolaire
- Cours adaptables aux élèves DYS et EIP
- Préceptorat pour élèves descolarisés

Charlotte Dewyn
charlottedewyn@gmail.com
soutienscolairecaluire.com

TEMPUR®

La sensation unique
d'apesanteur
à **prix de rêve...**

VOTRE SOMMIER À 1€ SEULEMENT !

**POUR L'ACHAT
DE VOTRE MATELAS
TEMPUR®**

www.tempur.com

* Du 24/05/16 au 25/06/16. Pour l'achat d'un matelas TEMPUR® dimensions minimum 140x190 cm + sommier TEMPUR® dimensions minimum 140x190 cm + 4 pieds 17 cm Wengué (+ pieds centraux si nécessaires). Non cumulable avec toute autre opération existante sur ces produits en magasin. Visuel d'ambiance non contractuel.

MIEUX DORMIR
Espace dos et sommeil

85 Rue Jean Moulin
69300 CALUIRE
04 72 27 00 58



© Florence Pignal

Horaires des services municipaux

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX
04 78 98 80 80 mairie@ville-caluire.fr

Site internet : www.ville-caluire.fr

→ Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h. Le samedi, de 8h30 à 12h
(état civil uniquement).

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon
04 78 98 81 47

→ Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h30-12h15 et 13h30-17h

→ Patrouille :

Du lundi au vendredi : 7h-2h. Samedi : 8h-14h et
16h-2h. Dimanche : 19h-2h

En dehors de ces horaires, composez le 17.

CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon
04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15/
13h30-17h. Jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h.

Infos pratiques

SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée
du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont
acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national:
3646 (prix d'un appel local)
www.lyon.ameli.fr

CRAM - RETRAITE Contact: 39 60

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale
de garde: 16, quai Général Sarraill - 69006 Lyon
04 72 33 00 33

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez
le **3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute
depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le
www.3237.fr

INFOS PRATIQUES

Nouvelle déchèterie impasse des Lièvres

→ Horaires d'hiver:

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h-17h.
Le samedi: 9h-17h. Le dimanche: 9h-12h.

→ Horaires d'été:

Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-18h.
Le samedi: 8h30-18h30. Le dimanche: 9h-12h.
Fermeture jours fériés en été comme en hiver.
*Attention, les encombrants doivent désormais
être déposés à la déchèterie.*

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les
parties communes des immeubles ou à leurs abords:
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits
dénoncés, leur localisation précise, le nombre
d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important:
si vous ne souhaitez aucun contact physique
avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à
l'opérateur du 17.

PERMANENCE

Député: Philippe Cochet

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous: 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50



Vendredi • Samedi • Dimanche
24 JUIN 25 JUIN 26 JUIN
10h/19h 10h/19h 10h/18h

LA CHAPELLE SAINT JOSEPH
Place de l'Hôtel de ville - 69300 Caluire-et-Cuire

Savoir-faire
d'exception

Métiers d'art

Exposition des Meilleurs
Ouvriers de France

Expertises

Démonstrations

Pièces uniques


**RESTAURATION
SUR PLACE**


Plus d'informations: contact@idees-en-bulles.com

